



« Ny olona no harena »
« Les hommes sont la vraie richesse »
Proverbe malgache

Siège : M^e C. Freléhoux, Case postale 1273, 2900 Porrentruy-1
Président : Jean-Claude Christe, 967, Rte des Alpes F01280 Prévessin-Moëns
tél. 004179 7539400; jcchriste@maristes.net
Président d'honneur : José Ribeaud
Secrétaire : Clara Blanc, Av. les Mousquines 12, 1005 Lausanne ;
tél 07929125 mclblanc@bluewin.ch
Banque : Banque Raiffeisen du Mont-Terri, 2950 Courgenay, CCP 25-7895-8,
compte n° 29977.61 Clearing 80027

Rapport d'activités 2013 de la Fondation Avenir Madagascar

Durant l'année 2013, la Fondation Avenir Madagascar (FAM) a poursuivi son soutien à ses projets: l'Ecole Supérieure Spécialisée du Vakinankaratra (ESSVA) et la radio diocésaine (Radio Haja) à Antsirabe et le site de la forêt primaire Antenina.

A - Vie de la Fondation en 2013

La FAM a tenu 2 séances

Séance du 27.05.2013

Mgr Félix Ramanarivo, Evêque émérite d'Antsirabe, fondateur de l'ESSVA avec José Ribeaud, est décédé le 12 mai 2013 à l'âge de 79 ans. Hommage lui est rendu pour son engagement infatigable en faveur du développement de son pays.

Le rapport annuel 2012 du président est approuvé à l'unanimité. Les comptes et bilan 2012 tenus et présentés par Me Charles Freléhoux, Trésorier, sont approuvés. La situation financière est saine. Les produits (les dons) et les prestations, notamment à Radio Haja sont en diminution. La recherche de fonds reste importante.

Bilan : l'actif de la FAM s'élève à CHF 277'098.07, y compris le capital de CHF 100'000.-. Les frais administratifs de 5,3% restent dans des montants très raisonnables.

La FAM a 3 comptes : un compte capital, un compte épargne (avec un petit intérêt) et un compte courant par lequel interviennent les paiements. Le compte "provisions pour contributions" est alimenté par les économies faites par la FAM depuis le début (différence entre prestations et dons).

Les comptes 2012 ont été soumis à l'organe de révision qui les a trouvés conformes.

Décharge est donnée au Trésorier avec nos remerciements pour son grand travail.

Des remerciements sont adressés à M. Olivier Godat, Fiduciaire RéviAjoie, Porrentruy et l'extrait du procès-verbal de la séance est envoyé au Trésorier.

Séance du 21 novembre 2013

M. Urs Ziswiler est présenté par Pierre P.. Anciennement secrétaire d'Etat à la francophonie, il a été ambassadeur suisse à Washington et en Espagne. Actuellement en semi-retraite, Urs travaille pour la DDC sur des mandats en Asie ainsi que sur d'autres projets associatifs. Il connaît et apprécie Madagascar car c'est le premier pays où il a travaillé. Il fait remarquer

que l'une des priorités de la DDC est actuellement la formation professionnelle, ce qui est intéressant pour la FAM.

A l'unanimité, les membres admettent M. Urs Z. dans la Fondation. Une copie du PV est envoyée à Me Charles F. pour confirmer l'inscription au registre des Fondations.

Karen E. présente un projet de budget. Les montants sont approuvés en cours de séance. Une copie est envoyée à tous.

B - Nos projets

1. ESSVA

L'année académique 2013-2014 a commencé avec 612 étudiants inscrits. Le nombre d'enseignants est de 70, en majorité des vacataires. Suite à la démission du P. Clément Randrianaivozaka, Mgr Philippe Ranaivomanana a nommé le Pr Serge Franklin Andrialalainarivo, de Radio Haja, comme Recteur de l'ESSVA. Il est entré en fonction le 15 septembre 2013. Il gardera ce poste jusqu'en juin 2014. Un nouveau est déjà nommé en la personne du Pr Edmond Rakotondramanana, en cours d'étude à Paris.

Suite à l'avis de Clara B. et de Jean-Claude V., membres, qui se sont rendus sur place au cours de l'année, les choses se passent assez bien à l'ESSVA. Ils demandent d'entrer en matière pour la remise en état de l'immeuble bibliothèque resté en chantier et qu'il serait bien de terminer. La FAM est d'accord de déroger au principe qu'elle s'était donné ces dernières années à savoir ne plus financer les investissements, mais uniquement les bourses d'études. Dans les cas présentés des bâtiments bibliothèque et lapidairerie et du mur d'enceinte il s'agit d'une part de protéger nos investissements passés en mettant les bâtiments en sécurité face à la recrudescence des vols et d'autre part d'assurer l'autofinancement de l'ESSVA en rendant possible l'accueil de 700 étudiants. Cela suppose donc de terminer le mur d'enceinte du campus et de créer de nouvelles classes dans le bâtiment de la bibliothèque ainsi que des chambres pour les professeurs vacataires dans le bâtiment lapidairerie.

La FAM décide les investissements suivants :

- A l'arrière des bâtiments HR et EM, le **remplacement du grillage par un mur** (devisé à CHF 4'600.-) est accepté. Le rehaussement du mur de la partie avant de la propriété ne semble pas être une priorité actuellement.
- La **réhabilitation des bâtiments LOC**, bibliothèque et lapidairerie est nécessaire. Cependant la FAM prévient l'ESSVA qu'elle ne pourra pas prendre la totalité du coût à sa charge. Elle demande de disposer de plusieurs devis avant de donner son accord. Un dossier sera constitué pour rechercher des fonds spécifiques et trouver d'autres partenaires.
- Les **autres investissements** demandés (peinture, tôle pour le parking) sont considérés comme non prioritaires à l'heure actuelle, de plus on ne dispose pas de devis.
- Une étude plus approfondie pour réparer le **système de forage / pompage** est demandée à notre bienfaiteur Olivier M.. Il s'agit d'un investissement de 7'000€ qui vaut la peine.

Autres points relevés :

- EHL Smile de Lausanne a viré CHF 4'000.- à Olivier M. pour racheter du matériel pour la filière HR de l'ESSVA.
- La convention de partenariat de 2007 n'a pas été reconduite en 2009 (ce qui a mis fin aux investissements à l'ESSVA par la FAM). Une nouvelle convention de partenariat est demandée de la part de l'ESSVA. Vu que Pr Serge Franklin est ad-intérim, la FAM attend l'arrivée de son successeur le Pr Edmond, avant de prendre une décision à ce sujet.
- Le décompte des 13'000 Euros versés en janvier pour la réhabilitation des classes est demandé à l'ESSVA.

2. Antenina

Le projet Antenina suit une bonne évolution. Les 3 pépinières ont donné d'excellents résultats et cette année encore environ 10'000 arbres ont été plantés. Les plantations seront diversifiées en ajoutant des arbres de qualité, tels que hêtre, frêne, palissandre. La rizipisciculture fonctionne très bien. Un grand travail a été fait pour créer des plantations en terrasse.

Les plantations de Ravintsara pour produire des huiles essentielles se poursuivent avec succès. L'achat d'une machine pour la production des huiles est prévu pour plus tard. L'objectif est que les Malgaches s'approprient le projet et s'occupent eux-mêmes des plantations dans le futur. Le travail du répondant local est satisfaisant et une bonne confiance avec lui commence à s'établir. On envisage d'élargir le projet à trois autres villages.

Ecole secondaire à Antenina : la FAM approuve un soutien financier pour la construction de l'école, soutien qui nous permettra aussi d'être plus visibles et reconnus. Montant approuvé : 4 millions Ariary (CHF 1'730.-).

La construction d'un Eco Lodge est nécessaire. Les plans sont réalisés. La construction sera faite par les gens du village. Budget : CHF 17'399.-. Le budget présenté par JCV est approuvé. On étudie la possibilité de trouver des fonds par la compensation carbone.

3. Radio Haja

La gestion de Radio Haja est très bonne. Le déficit budgétaire pour 2013 d'environ CHF 3'000.- est approuvé. A la place du Pr Serge Franklin, nommé recteur de l'ESSVA, le Pr Père Jean-Marie Vianney Ramananjatovo a commencé son mandat le 7 novembre 2013. Le Pr Serge F. va poursuivre à Rome une formation en communication de 3-4 ans.

Le budget 2014 a été reçu le 19 novembre 2013 et est accepté. Une subvention de 3'000€ est prévue. Le responsable des finances est Jean-Michel, personne très compétente et honnête.

4. Prison

Sr Nella a été promue à d'autres charges et quittera sa fonction de médecin de la prison d'Antsirabé pour une autre communauté à Tana.

Grâce à notre volontaire Olivier M. la construction de foyers de cuisson avance. La réfection de la cuisine est jugée nécessaire, mais la FAM attend les devis. La décision sera prise dès leur réception. L'achat de 3 marmites de remplacement (CHF 1'400.-) est accepté.

Pour les médicaments, la FAM attendra la nomination de la remplaçante / du remplaçant de Sr Nella.

5. Akany

La prison des enfants et jeunes est actuellement fermée, suite à des problèmes financiers. L'établissement n'a plus reçu la subvention de l'Etat depuis trois ans, il a pu survivre avec des dons divers, mais suite au détournement de fonds par le dernier directeur, il a dû fermer. Les enfants ont été confiés à différentes ONG et les jeunes sont dans la grande prison. Le Conseil donne son accord pour étudier une solution pour rendre Akany opérationnel. Il faut toutefois trouver une personne de toute confiance en tant que coordinateur local.

6. Dispensaire

La dernière activité de l'échographe du dispensaire des Sœurs Petites Servantes dans le quartier de Miaramasoandro date de l'année 2010. Depuis lors, le Dr Désiré qui y consultait n'a plus adressé de demande de rétribution à la FAM. On apprend que l'échographe est à l'arrêt. Il n'est pas réparable et cela après plusieurs tentatives de réparation supervisée par Olivier M.. Notre coopérant s'est rendu sur place et conclut qu'il ne faut plus intervenir sur ce projet d'autant plus que cette année 2013, les Sœurs ont reçu deux échographes d'occasion,

l'un a été donné à une autre congrégation qui l'utilise avec succès. On conclut que le dossier échographe est clos pour la FAM.

C – La communication

1. Bulletin de la FAM

Le Vaovao, dans le fond n'a pas changé : les rubriques portent sur les projets et les nouvelles de la FAM. Mais dorénavant, à partir du N° 20, il est imprimé en couleur avec une nouvelle mise en page plus dynamique et moderne.

2. Site Internet www.avenir-madagascar.ch

La FAM donne son accord à Frédéric E. pour la mise à jour et l'optimisation des potentiels de son site.

3. Powerpoint de présentation de la FAM.

Pour la récolte de fonds ce moyen d'information doit être réalisé, en français et en allemand. Pierre P. va s'y atteler.

4. Fichier adresses membres et donateurs

Karen E. se charge de la remise à jour constante du fichier. Pierre P. lui transmettra le fichier.

En fin d'année Pierre P. envoie les remerciements avec les attestations fiscales aux donateurs alors que J.-C. Christe envoie ponctuellement des remerciements immédiats pour les sommes importantes (plus de 200.-)

Cette année la FAM a reçu un don CHF 20'000- de la Katholische Administration de St Gall grâce au P. Emmanuel Brüelisaue, ancien membre. Le service missionnaire Solidarité Tiers-Monde, après 10 ans de collaboration, a mis fin à sa contribution annuelle.

Le fichier donateurs est remis à jour régulièrement en fonction de l'envoi du Vaovao (1'050 en français et 220 en allemand) et des éventuels retours par la poste.

5. Autres associations

Les informations en provenance de la **Fédération Interjurassienne (FICD) et de la PROMAD** parviennent à tous les membres de la FAM par courriel.

4 volontaires de **Zukunft Madagaskar** ont fait un stage de 3 mois à l'ESSVA.

6. Bulletins de versement et brochures

La réédition des BV a été faite. Un certain nombre de brochures de la FAM ont été imprimées selon la nouvelle version. Elle sera mise sur le site Internet et chacun pourra l'imprimer à la demande selon les besoins.

Prochaine séance de la FAM est fixée au 1^{er} avril 2014 à 17h à L'Arrosée à Neuchâtel.

Au 31 décembre 2013, le Conseil de la Fondation Avenir Madagascar est composé ainsi :

Fr. Jean-Claude CHRISTE,	Prévessin-Moëns (France) président
Pierre PETIGNAT,	Bienne (BE), vice-président
Clara BLANC,	Lausanne (VD), membre et secrétaire
Karen EARL-ERPELDING,	Lutry (VD), membre

Jean-Claude VERDON,

Givisiez (FR), membre

Bernard SCHINDLER

Diesse (BE), membre

Franz STADELMANN

Schachen (LU) membre

Urs ZISWILER

???, membre

et le trésorier, non membre, est Me Charles FRELÉCHOUX, notaire, Porrentruy.

Ce rapport des activités de la FAM a été approuvé par le Conseil de la Fondation lors de sa séance à Neuchâtel le 27 mai 2013.

Pour la Fondation Avenir Madagascar :

Le président

Le vice –président

La secrétaire